

## Association des Parents d'Élèves (APE) « La Vallée des Enfants » :



En cette fin d'année scolaire, l'Association de Parents d'Elèves « La Vallée des Enfants » s'est mobilisée sur plusieurs opérations.

Le dimanche 7 mai, des parents ont tenu un stand, à la sortie du bureau de vote, afin de vendre des végétaux commandés à la pépinière Gasnier-Beulé de Courcemont. Des préventes avaient été organisées à l'école et à l'épicerie « Vival ». La vente sur place a permis de réaliser des bénéfices plus importants. Merci aux jardiniers !



L'association a également participé au financement des sorties de fin d'année des classes de PS à CE2. Une subvention exceptionnelle a été versée aux classes de CM1 et CM2 qui organisaient cette année une classe de mer.

Nous avons organisé une collecte de papiers. Du 19 au 30 juin, une benne louée à la société Véolia a été installée sur le parking de l'école maternelle. Depuis plusieurs semaines les familles faisaient des réserves. Le mercredi 28 juin, les élèves se sont relayés pour y déposer les stocks accumulés à l'école. Plus de 6,6 tonnes ont été récoltées. Chaque tonne rapportera 70€ versés au profit des projets de l'école.

Samedi 1er juillet a eu lieu la fête de l'école. Pour la première fois, elle était organisée au terrain de moto cross, gracieusement mis à disposition par l'association « Groupe Sportif Moto-cross ». Malgré un temps quelque peu maussade, cette journée a rencontré un certain succès. Les familles ont pu assister aux spectacles préparés par les élèves et enseignants.



Elles ont assisté à la prestation d'une batucada d'enfants, dans le cadre d'un projet conjoint avec Torcé-Loisirs. Différents stands et jeux étaient installés et tenus par des parents ou adolescents bénévoles. Et cette année, les enfants ont pu s'amuser dans une structure gonflable ou encore faire des tours de poneys. La journée s'est terminée par un barbecue ouvert à tous.

Après le repos estival, nous reprendrons nos activités dès la rentrée.

Si vous souhaitez vous investir dans la vie de l'école et rejoindre l'association, notez dès à présent la date de notre assemblée générale. Elle aura lieu vendredi 29 septembre à la salle Cérès.

Nous vous souhaitons un bel été.

## *Info Gendarmerie des pays de la Loire*

Les cambriolages constituent un phénomène qui reste très présent en Sarthe et contre lequel les gendarmes du groupement sont pleinement mobilisés au quotidien. Afin de contribuer à lutter contre cette forme de criminalité, la prévention est déterminante : elle passe notamment par la circulation de l'information. C'est dans ce contexte que le groupement de gendarmerie de la Sarthe lance le dispositif « STOP CAMBRIOLAGES ».

Il s'agit d'une application pour smartphone qui vient compléter les dispositifs déjà mis en œuvre au quotidien par la gendarmerie (dispositifs de participation citoyenne, réunions publiques d'information, cellule de prévention, opération « tranquillité vacances »), afin de mieux sensibiliser les particuliers et les commerçants, et les aider à se prémunir contre les cambriolages.

L'application « STOP CAMBRIOLAGES », créée par le groupement de gendarmerie de l'Hérault, en partenariat avec l'école supérieure d'informatique EPITECH, est proposée gratuitement, par téléchargement, à l'ensemble des utilisateurs de smartphones sous le format Android et IOS (Apple).

**Ces deux versions s'adressent aux particuliers et aux professionnels, L'application permet :**

✓ **De recevoir des alertes, en temps réel, de phénomènes ou de situations contre lesquelles ils pourraient se prémunir : chaque utilisateur peut recevoir, sans aucune forme d'abonnement, les alertes diffusées sous forme de notifications, en mode « push »**

✓ **De s'approprier des conseils simples visant à se protéger des délinquants**

**1. Une page « prévention » contient des conseils pour les aider à lutter contre les cambriolages**

**2. Une page « départ en vacances » permet de pouvoir s'inscrire, à distance, de manière dématérialisée à l'opération tranquillité vacances, qui vous est déjà familière**

✓ **D'être guidé en cas de cambriolage :**

**1. Une page « conseil aux victimes » décrit la conduite à tenir en cas de cambriolage, couplée à une touche d'alerte permettant de contacter la brigade la plus proche, par la fonction géolocalisation de l'appareil, et de provoquer l'engagement d'une patrouille sur le terrain ;**

**2. Une page « brigade » permet de trouver une brigade de gendarmerie à partir d'un nom de commune ou en se géolocalisant.**